



LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

RÉSILIATION DE L'ABONNEMENT À L'EAU POTABLE

Madame, Monsieur,

Vous avez téléchargé le formulaire de résiliation de votre abonnement à l'eau potable sur le site internet de Lannion-Trégor Communauté. Pour répondre au mieux à votre demande, je vous invite à renvoyer les documents ci-dessous dûment complétés et signés soit, par voie postale à l'adresse suivante **LANNION-TREGOR COMMUNAUTE - Service Eau et Assainissement – CS 10761 – 22307 Lannion Cedex** ou soit, par voie électronique à l'adresse mail : regie.eau.assainissement@lannion-tregor.com.

Après enregistrement de votre demande de résiliation d'abonnement, vous recevrez une facture de fin de contrat.

Le service Eau et Assainissement se tient à votre disposition pour tout renseignement au 02.96.05.60.90. Le guichet d'accueil est ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (Fermé le matin en Septembre-Octobre).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Vice-Président
Chargé l'Eau et de l'Assainissement,
Cédric SEUREAU



RÉSILIATION DE L'ABONNEMENT À L'EAU POTABLE

Référence du dossier : _____

(La référence du dossier sera attribuée par le service)

Référence du contrat d'abonnement Eau à résilier (figure sur votre dernière facture d'eau) :

VOS COORDONNEES

Nom : Prénom :

Téléphone fixe : Téléphone mobile :

Adresse mail :

COORDONNEES DU DESTINATAIRE DE LA FACTURE DE FIN DE CONTRAT

Nom :

Prénom :

Complément nom :

(Représenté par, chez..., succession...)

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

Adresse mail :

Adresse d'envoi de la facture de fin de contrat :

.....

.....

BP

CP : Ville :

Pays :

☐ Particulier

☐ Société

☐ Association

☐ Etablissement public

☐ Autre, Préciser :

Informations réservées aux sociétés, associations, établissements publics ou autre (particulier non concerné) :

Code SIREN :

Code SIRET :

Catégorie Tiers :

Nature Juridique :

ADRESSE DU LOGEMENT (obligatoire) :

.....

.....

CP : Ville :

Complément Ville :

INFORMATION SUR LE BRANCHEMENT EAU :

Numéro du compteur (obligatoire) :

Index du compteur (obligatoire) :



RÉSILIATION DE L'ABONNEMENT À L'EAU POTABLE

Référence du dossier : _____

(La référence du dossier sera attribuée par le service)

☐ **Je souhaite laisser le compteur d'eau en place et couper l'alimentation en eau du logement** pour éviter tout risque de fuite pendant la période d'inoccupation du logement ou pour éviter tout litige sur ma consommation d'eau.

Intervention à réaliser avant le : (l'intervention sera réalisée dans un délai maximum de 8 jours).

La prestation de fermeture du branchement Eau Potable sera facturée : **42,22 € TTC (tarif 2026)**

☐ **Je souhaite enlever le compteur d'eau.**

Intervention à réaliser avant le : (l'intervention sera réalisée dans un délai maximum de 8 jours).

La prestation de dépose du compteur d'eau sera facturée : **89.29€ TTC (tarif 2026)**

☐ **Le propriétaire souhaite maintenir l'alimentation en eau du logement** (le logement sera reloué rapidement). L'abonnement sera mis au nom du propriétaire à partir du jour suivant la fin de bail du locataire demandant la résiliation de son contrat d'abonnement Eau. Dans ce cas, merci de renseigner les coordonnées du propriétaire ci-dessous.

COORDONNEES DU PROPRIETAIRE :

Nom du demandeur :

Prénom du demandeur :

Complément nom : _.....

(Représenté par, chez..., succession...)

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

Adresse mail :

Adresse du propriétaire :

.....

.....

BP

CP : Ville :

Pays :

☐ Particulier

☐ Société

☐ Association

☐ Etablissement public

☐ Autre, Préciser :

Informations réservées aux sociétés, associations, établissements publics ou autre (particulier non concerné) :

Code SIREN :

Code SIRET :

Catégorie Tiers :

Nature Juridique :

Date de fin de contrat de bail ou de l'acte de vente (obligatoire) :

Pièce à fournir :

☐ Copie de l'état des lieux sortant ou de l'acte de vente ou autre justificatif



LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

RÉSILIATION DE L'ABONNEMENT À L'EAU POTABLE

Référence du dossier : _____

(La référence du dossier sera attribuée par le service)

Fait à _____, le _____

Signature :

Signature du propriétaire s'il souhaite maintenir l'alimentation en eau du logement et donc passer l'abonnement à l'eau potable à son nom :

Signature du destinataire de la facture de fin de contrat :

Traitement des données personnelles :

Les données personnelles recueillies dans le présent formulaire de demande sont destinées à être traitées par Lannion-Trégor Communauté, dans le cadre de sa mission de service public de l'eau et de l'assainissement et, le cas échéant, d'un contrat avec un abonné. Ces données sont nécessaires pour la prise en charge de la demande et sont traitées par des professionnels exerçant pour le compte de Lannion-Trégor Communauté. Elles sont conservées par Lannion-Trégor Communauté le temps nécessaire au traitement de la demande et le cas échéant le temps de sa relation avec l'abonné ou de la mise en œuvre de ses missions en matière d'eau et d'assainissement, plus le temps de la prescription d'éventuelles actions en justice ou d'obligations imposées par la réglementation.

Vous pouvez demander un accès aux données personnelles vous concernant, ainsi que leur rectification, leur effacement, voire la limitation de leur traitement ou leur portabilité. Vous pouvez également vous opposer à leur traitement ou retirer à tout moment votre consentement concernant leur traitement. Consultez le site Internet www.cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données par courriel (protectiondesdonnees@lannion-tregor.com) ou par voie postale (Délégué à la protection des données, Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge - CS 10761, 22307 LANNION Cedex). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « informatique et libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.